

COMITÉ TECHNIQUE D'ÎLE DE FRANCE DU 7/12/2017

Déclaration préalable CFDT

Monsieur le Président,

Nous voici réunis pour le second comité technique tenu sous votre présidence, avec 3 points soumis à vote et 7 points d'information. La majorité des thèmes abordés résulte de nombreux débats tenus avec votre prédécesseur.

La CFDT Douane souhaite que ce dialogue social que vous plébicitiez tant se concrétisera par des réponses et des actes. De nombreux collègues au sein de notre interrégion sont en souffrance, pour des raisons multiples (restructurations, sous-effectifs, conditions de travail dégradées, dysfonctionnements managériaux..), et la dimension de leurs malaises doit être considérée à son juste niveau.

Ainsi, le cadre définissant la prise en charge des temps de transport de nos collègues AG-CO, comme la relocalisation du service de la formation professionnelle, en grande souffrance en cette période de grande sollicitation, ou encore la redéfinition du pôle "Pilotage, performance et contrôle interne" généreront de notre part des questionnements, mais surtout des réponses précises de vous et de vos proches collaborateurs.

Les représentants de la CFDT Douane d'Île de France sauront intervenir en direct sur chacun des points évoqués à l'ordre du jour de cette instance, mais également au moment où seront abordées les questions diverses. Nous avons besoin de réponses et de précisions, nos collègues sur le terrain, dans les bureaux, sont demandeurs d'informations claires et précises afin d'organiser leurs conditions de travail et leur vie privée, et méritent un message clair de l'administration.